AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE_106_2021-DE

Regu le 20/12/2021

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 DECEMBRE 2021

06- Objet: OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION - EXERCICE 2022

N° Ordre: DE-106-2021

Rapporteur: Nicolas Choisnel, vice-président aux Finances

Nomenclature 17.10.3 - Finances locales - divers - autres

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Feugarolles, après convocation du 08 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41):

Andiran: M. Lionel LABARTHE

Barbaste: Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

Bruch: M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALLILO

Francescas: Mme Paulette LABORDE Lamontioie: M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac : MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERE

Le Fréchou: M. André APPARITIO

Le Nomdieu: -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut: M. Francis MALISANI Moncrabeau: M. Nicolas CHOISNEL Montgaillard: M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: M. Alain POLO

Nérac: Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY (absent pour le point 17), Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiev: -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC **Réaup-Lisse** : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : - Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne: Mme Laurence BENLLOCH Xaintrailles: Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (6):

Barbaste: M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

Buzet-sur-Baïse: Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

AR PREFECTURE 047-200068948-20211215-DE_106_2021-DE Regu le 20/12/2021

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Ludovic BIASOTTO Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Serge ARNAUNE à M. Nicolas LACOMBE

Membre absent excusé (4):

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac : M. Georges BARBARA

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Thouars-sur-Garonne: M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (3):

Le Nomdieu: M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Pompiey: M. Jean-Pierre SUAREZ

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 40

Votants: 45

Absents: 14

- Dont « pour »: 45

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 5

- Dont abstention: 0

Préalablement au vote du budget primitif 2022, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement ne peuvent se faire que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits sont inscrits au budget lors de son adoption.

Considérant le montant des crédits votés en dépenses réelles d'investissement en 2021 de 5 125 K€, il est proposé d'ouvrir par anticipation au vote du budget 2022 des crédits en investissement d'un montant de 1 200 K€ € répartis comme suit :

ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	FONCTION	MONTANT
	Frais liès doc Urbanisme et	518 - Autres actions d'aménagement	
202	numérisation cadastre	urbain	200 000 00 €
TOTAL CHAPITRE 20			200 000,00 €
	Réseaux de voine	845 - Vorrie communale	400 000,00 €
	Autres immobilisations corporelles	020 - Administration générale de la collectivité	100 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 21			500 000,00 €
	Autres immobiliations corporelles en cours	020 - Administration générale de la collectivité	400 000 00 €
TOTAL CHAPITRE 23			400 000,00 €
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	60 - Actions économiques (services communs)	100 000 00 €
TOTAL CHAPITRE 27			100 000,00 €
			4 200 000 00 6

AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE_106_2021-DE Regu le 20/12/2021

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Considérant l'exposé du Président Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité

D'autoriser Monsieur le Président, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2022 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement conformément au tableau ci-dessus pour un montant de 200 000 € sur le chapitre 20, de 500 000 € sur le chapitre 21, de 400 000 € sur le chapitre 23 et de 100 000 € sur le chapitre 27...

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

ALBRET

COMMUNAUTÉ 47600 NERAC A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI